

Lycée Buffon - Distribution solennelle des prix, faite le 29 juillet 1899

Discours prononcé par M. Manuel BAUDOIN, Président du Tribunal civil de Paris

Messieurs,

La vieille amitié de votre excellent Proviseur et l'estime de M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris me valent l'honneur envié de cette Présidence à laquelle, sur la foi de tels garants, a bien voulu m'appeler la confiance de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Ma première parole doit être pour les en remercier.

Bien des voix plus connues de vous eussent pu être appelées à se faire entendre dans cette fête des bonnes études : aucune, permettez-moi de le dire, ne se fût trouvée pour affirmer plus haut un dévouement plus entier et plus absolu à notre mère commune, l'Université de France.

A l'heure où nous sommes, alors que de nouvelles campagnes semblent vouloir renouveler les épreuves déjà tant de fois victorieusement subies, il est bon que ses fils se serrent autour d'elle en phalange compacte et déterminée et que, tous, nous disions bien haut notre gratitude pour le fort enseignement national dont elle l'unique dépositaire et qui a fait de nous ce que nous sommes.

Le Lycée doit être pour la jeunesse l'apprentissage de l'état social dans lequel elle doit vivre demain. C'est l'image de la vie, « comme une cité meilleure avant la cité », suivant la belle expression de Michelet. N'était-ce pas, dès lors, une pensée vraie, digne du génie qui l'avait conçue, que de vouloir que tous les enfants de la même nation, appelés à obéir aux mêmes lois, à jouir des mêmes droits, à combattre sous le même drapeau, reçussent la même éducation, - que tous nos fils, réunis dans une même école, dressés par une même discipline, nourris des mêmes principes, apprissent à s'aimer, à oublier les sanglantes discordes du passé pour ne former qu'une nation homogène confondue dans un même sentiment, l'amour de la Patrie ?

J'entendais affirmer hier encore, dans le Grand Conseil de la Nation, qu'il n'était plus temps de restaurer le monopole universitaire, « que la liberté de l'enseignement fait désormais partie de notre droit public et que, quelque abus qu'elle ait pu contribuer à couvrir en des périodes de réaction où elle était devenue le masque d'une oppression véritable, nous ne saurions revenir en arrière ».

Si je ne craignais d'abuser de votre patience en retardant l'instant attendu auquel vous allez être appelés à recevoir les récompenses promises à vos efforts, j'aurais bien des choses à dire à ce sujet et ne désespérerais pas de vous montrer avec quelle facilité nous nous payons presque toujours de mots en France et comment, pour tout, sous l'abus des étiquettes, se cachent parfois de décevantes illusions, comment, sous le nom de libertés, se déguisent souvent les pires licences. Mais qu'il me soit permis tout au moins de dire que, sous prétexte de respecter ce qu'on appelle la liberté de l'enseignement et ce qui n'est en somme, à l'heure actuelle, pour l'enseignement privé que le privilège affranchi de tout contrôle pédagogique, il

ne faut pas permettre qu'on sacrifie les droits de l'Etat et que, par cette loi que le Parlement nous prépare, et dont quinze années de labeurs incessants ont certainement retourné sur le métier la trame encore inachevée, il importe plus que jamais, en présence des revendications imprudentes que le Congrès de Lyon nous a fait récemment entendre, de fonder l'unité de l'enseignement public, j'entends une pédagogie commune dont l'Etat doit garder le seul contrôle.

C'est à réaliser cet idéal, Messieurs, que, depuis trente années surtout, travaillent incessamment vos professeurs : c'est à cette œuvre dont ils vous réservent tout le profit, qu'ils attachent tous leurs efforts. Ils savent, en effet, qu'ils ont charge d'âmes ; nous leur avons confié des enfants ; ils nous doivent des hommes et ils n'entendent pas se soustraire à ce devoir magnifique dont ils ont assumé le fardeau. Soucieux de vous mettre en état de faire face à toutes les exigences de la vie à cette époque où plus que jamais, la lutte pour l'existence multiplie ses difficultés et ses périls, constamment courbés sur le problème dont l'étude les absorbe, ils recherchent avec amour les méthodes les meilleures, celles qui vous seront le plus profitables et qui mèneront le plus sûrement au but.

Que d'efforts tentés par les esprits les plus éminents dans toutes les directions ! M. Billaz vous les rappelait d'un mot tout à l'heure dans cette intéressante allocution sous le charme de laquelle j'eusse aimé à vous laisser.

Les uns, fidèles aux vieux programmes qu'ils rajeunissent, conservent au cœur l'amour de l'antiquité et veulent pour vous cette culture générale et élevée que l'enseignement classique peut seul donner et que nos pères avaient appelée du beau nom d'humanités.

Les autres, pénétrés des nécessités des temps modernes, et convaincus que l'ensemble des connaissances humaines est devenu si vaste qu'aucun cerveau ne peut plus les contenir, se risquent à abandonner certains coins bien aimés de la culture littéraire et veulent, si je puis ainsi dire, spécialiser l'effort en l'adaptant de plus près aux exigences de la vie pratique.

Je me garderai bien, Messieurs, de prendre parti dans ces questions si passionnantes et si délicates, et je laisserai aux maîtres le soin de fixer la route : eux seuls sont en état de bien faire. Mais je vous dirai, Jeunes Gens, profitez tout au moins, votre choix fait de la voie que vous voulez suivre, de toutes les facilités qui vous sont données pour devenir des hommes, de bons et d'utiles citoyens.

C'est au Lycée que vous vous armerez pour toujours et les devoirs dont il vous donnera l'habitude vous suivront partout dans la vie. Là comme ici, vous rencontrerez la lutte, - non pas amicale et courtoise comme entre camarades qui s'estiment et qui s'aiment, - mais ardente, âpre, sans trêve ni merci, comme entre ennemis, et des troupes fraîches incessamment renouvelées remettront chaque jour en question vos triomphes les plus éclatants.

Vous comprendrez mieux alors, au milieu du labeur écrasant de cet admirable et gigantesque atelier qu'est le monde, combien vos maîtres auront eu raison de vous avoir appris l'amour du devoir qui triomphe de la faiblesse par le courage, de l'égoïsme par le désintéressement, du vice par la vertu, - de vous avoir inoculé la passion du travail qui, de notre temps plus que de tout autre, est devenue la condition élémentaire du succès, - d'avoir stimuler en vous l'émulation, cette bonne rivalité qui, chassant le sommeil et secouant l'engourdissement, est le principe fécond de tous les progrès, - de vous avoir fait goûter le plaisir entraînant de l'effort et les charmes de l'activité victorieuse.

Vous les remercieriez de vous avoir enseigné la méthode sans laquelle tout effort est stérile. Vous leur serez reconnaissants d'avoir développé en vous l'esprit d'initiative, de vous avoir appris à vouloir et à vous gouverner vous-mêmes, d'avoir en un mot fait de vous des êtres complets, vigoureux et libres, capables d'exercer tous les droits que la loi de votre pays vous confère, de remplir tous les devoirs qu'elle vous impose, et de porter allègrement toutes les responsabilités qu'elle fait peser sur vos épaules.

Vous sentirez enfin l'incalculable bienfait de ces sages leçons qui vous auront enseigné la loi du respect, si outrageusement méconnue de nos jours pour le plus grand dommage de l'ordre social, de ces leçons qui, vous demandant d'obéir sans exiger que votre caractère abdique ou que votre énergie fléchisse, auront fait de vous des hommes disciplinés, sachant bien que l'amour de la liberté n'est point ce goût immodéré d'indépendance qui se révolte contre tout frein, cette rage de nivellement qui s'insurge contre toute prééminence et qu'à quelque place que la société vous mette, vous aurez toujours des supérieurs auxquels vous devrez obéissance et respect .

Ah ! Jeunes Gens, gardez précieusement ces enseignements salutaires, votre vraie richesse, votre véritable force, et donnez à vos maîtres ce témoignage de gratitude, le seul qu'ils envient comme récompense de leurs efforts, d'y conformer votre vie entière.

Ne laissez jamais étouffer en votre cœur ces semences bénies qu'ils y ont jetées à profusion, cultivées avec amour. Pareils au pieux Enée, qui, prêt à s'abandonner aux aventures et aux orages, chargeait sa nef de précieuses reliques, emportez avec vous, en quittant ce port où fut abritée votre enfance, ces leçons vivifiantes qui vous y sont données.

Si vous y savez rester fidèles, ne craignez pas les épreuves qui vous attendent ; elles pourront vous assaillir, non pas vous étonner ni vous abattre. Allez de l'avant avec ardeur, avec bravoure, avec cette gaieté qui est la forme la plus virile et la plus française du courage. Gardez-vous de comprimer en vous ces élans généreux qui vous poussent. N'ayez peur de l'enthousiasme ! Ce feu qui brûle en vous et qu'ont attisé vos maîtres, c'est l'esprit même de notre société moderne, esprit de raison, esprit de liberté large et sereine, aimant l'examen, la discussion, la controverse, cherchant passionnément la lumière, la vérité, l'éternel idéal et ne proscrivant que la dispute, l'intolérance et la mauvaise foi.

Par lui vous serez les dignes serviteurs de la France, de cette démocratie que nos pères ont fondée et qui a l'Egalité pour base, le Travail pour noblesse, la Justice pour loi et le Progrès pour fin.

Jeunes gens, la République compte sur vous : sur vous reposent toutes nos espérances. Je suis sûr que vous ne tromperez pas son attente.

Manuel-Achille BAUDOIN

(1846-1917)

Avocat, puis Magistrat

Avocat général à la Cour de Cassation (1890-1893)

Président du Tribunal civil de la Seine (1893-1901)

Procureur général (1901), puis Premier Président de la Cour de Cassation (1911-1917)